



Accusé de réception en préfecture
031-213101579-20250217-2025ARR017-AI
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté n°2025ARR017

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : 18 février 2025

Objet : Arrêté portant retrait de la délégation accordée par M. le Maire à M. le Conseiller municipal Agapito SILVEIRA

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18 et suivants ;

Vu l'arrêté municipal n° 2020ARR002 du 10 février 2023 portant délégation de fonction accordée à M. SILVEIRA Agapito ;

Considérant qu'il y a lieu de retirer à M. SILVEIRA Agapito la délégation dans le domaine des affaires et actions relatives au contrat de ville ;

ARRÊTE

Article 1

La délégation de fonction dans le domaine des affaires et actions relatives au contrat de ville accordée à M. SILVEIRA Agapito, conseiller municipal, par l'arrêté précité, est retirée à compter de la notification du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à M. SILVEIRA Agapito et publié selon les formes réglementaires.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Cugnaux, le 17 février 2025

Pour extrait conforme

Le Maire,



Albert SANCHEZ